



PIERRE MOSCOVICI
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

www.economie.gouv.fr

Paris, le 7 Mai 2013

Discours de Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances

25 ans du Conseil économique et financier franco-allemand

« Le couple franco-allemand und die Zukunft Europas »

7 mai 2013 – Freie Universität Berlin

Bonjour à tous et merci d'être venus si nombreux à cet échange.

Ce n'est pas le premier débat que je fais sur ce sujet avec mon homologue, avec mon ami, Wolfgang Schäuble: nous étions déjà tous les deux à Strasbourg le mois dernier, pour évoquer ensemble l'avenir du couple franco-allemand.

Je me prête de nouveau avec plaisir à cet exercice, dans un contexte légèrement différent toutefois, compte tenu de l'évolution du débat mondial et européen sur l'équilibre entre la consolidation budgétaire et la croissance. Je voudrais rappeler ici quelle est la réalité de la coopération entre nos deux pays, dire aussi ma vision des combats que le couple franco-allemand doit porter pour l'avenir de l'Europe.

* *
*

Un mot tout d'abord pour remettre un peu cette coopération en perspective. Il y a, dans l'histoire de ce couple, de grandes constantes, qui le structurent encore jusqu'à aujourd'hui, et qui doivent continuer à le structurer toujours.

La première, c'est une vraie capacité à penser l'intérêt commun, en dépassant les clivages politiques. Les formations politiques, de part et d'autre du Rhin, peuvent débattre et commenter librement la situation, les politiques menées en France et en Allemagne. C'est la démocratie, avec ses forces et ses faiblesses : il est toujours préférable que l'expression partisane soit responsable, sensée, respectueuse de la mission historique de nos deux pays.

Seul le prononcé fait foi 1

Les gouvernants, eux, n'ont jamais oublié cette histoire. Leur rôle, au contraire est de l'écrire : ils n'y ont jamais manqué hier, c'est notre tâche plus que jamais aujourd'hui. Depuis les débuts de la Vème République française, nos chefs d'Etat et de gouvernement ont toujours entretenu une relation forte et féconde. Charles de Gaulle et Konrad Adenauer ont jeté les bases de la réconciliation de nos pays. Depuis lors, cette relation a été sans cesse validée et approfondie par leurs successeurs. Willy Brandt et Georges Pompidou, s'accordèrent, par-delà leurs préférences partisans, pour donner une impulsion décisive à l'éducation, avec les premières sections franco-allemandes dans les lycées. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, aussi issus de formations politiques différentes, ont aussi dépassé leurs divergences politiques pour poser les bases du Système monétaire européen, ancêtre de l'euro. François Mitterrand et Helmut Kohl ont profondément marqué notre histoire, en lançant la création de l'union économique monétaire, au moment où l'Allemagne se réunifiait. Jacques Chirac et Gerhard Schröder ont, ensemble, accompagné la réunification de l'Europe et se sont opposés de concert à la guerre en Irak. Et c'est dans cette continuité que s'inscrit aujourd'hui l'action de la Chancelière Merkel et du président de la République, François Hollande. Lui-même a rappelé il y a quelques jours son engagement pour que nos pays « *travaillent ensemble, quelles que soient les conjonctures, quelles que soient les personnalités qui les dirigent, quelles que soient les sensibilités* ». C'est aussi au service de ce grand dessein que nous travaillons constamment, Wolfgang Schäuble et moi.

La seconde de ces constantes, c'est la conscience d'une responsabilité particulière, au cœur de l'Europe et tout particulièrement dans l'union économique et monétaire. Ensemble, la France et l'Allemagne, représentent – en gros – la moitié de la population de la zone euro, et la moitié de son PIB. Toute notre capacité à être un moteur pour l'Europe apparaît ici. Toute notre responsabilité aussi: l'Europe avance quand la France et l'Allemagne s'entendent. Là où l'Europe a fait des progrès décisifs ces derniers mois, et singulièrement en matière économique et financière, c'est lorsque les astres allemand et français se sont alignés : sur l'intégrité de la zone euro, sur les assistances financières fournies aux Etats vulnérables, sur la Taxe sur les Transactions Financières, sur la supervision bancaire européenne intégrée, sur la lutte contre l'érosion des bases fiscales et le transfert des bénéfices des entreprises multinationales, sur l'échange automatique d'informations pour lutter contre la fraude fiscale, sur la lutte contre le blanchiment d'argent... A chaque fois, l'effet d'entraînement du couple franco-allemand aura été déterminant. Ce bilan, nous pouvons le présenter avec fierté.



* *

*

Comment cette relation doit-elle se décliner aujourd'hui, pour tracer le futur de la zone euro ?

Ma conviction est que dans l'immédiat, elle devrait être toute entière tournée vers un même but : faire de la zone euro, au sein de l'Europe, le cœur de la relance. C'est, je crois, attendu des citoyens européens, de notre jeunesse en particulier.

Faire de la zone euro le cœur d'un espace de croissance européen : c'est notre intérêt commun, mais comment y parvenir ?

Les solutions simplistes sont des mirages, la relance budgétaire isolée ou sans discipline comme la réduction des déficits à *marche forcée* sont des voies de garage. Certains pays sont affaiblis, appauvris même, par leur niveau d'endettement : il faut bien sûr que leurs finances publiques se redressent, mais en cadrant l'exercice avec précision, c'est-à-dire en définissant le bon rythme, pour préserver les perspectives de croissance.

Si je devais formuler une doctrine du désendettement positif, je dirais qu'elle devrait s'articuler autour de trois principes :

- **Le premier est de mettre l'accent sur le respect de stratégies de moyen terme ancrées dans des cibles de réduction du déficit *structurel* - c'est-à-dire corrigé des aléas de la conjoncture.** Car c'est là, somme toute, que se joue la réalité du désendettement.
- **Le second principe est de juger ensemble réduction des déficits et réformes de structure.** Prenons la France : en un an, nous avons baissé le coût du travail de 20 milliards d'euros, réformé le marché du travail, lancé de nouveaux types de contrats pour favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail, élaboré un arsenal sans précédent de réformes pour fluidifier le financement de l'économie, mis au point un plan quinquennal de simplification de l'environnement réglementaire des entreprises, ou encore développé un processus pour détecter les poches

Seul le prononcé fait foi 3

d'inefficacité dans l'action publique. Ma conviction, c'est que ces réformes de structure, qui permettent de recréer les conditions de la croissance, de la compétitivité et de la productivité, sont tout aussi importantes que le redressement des comptes, et même qu'en réalité elles sont les deux faces d'une médaille, les réformes donnent du sens à la réduction des déficits.

- **Le dernier de ces principes doit être la coordination au sein de la zone euro.** Nos économies sont profondément imbriquées les unes aux autres: le premier fournisseur de la France, c'est l'Allemagne.

Le premier pays d'exportation de la France, c'est aussi l'Allemagne ! Nos économies sont dans une situation d'interdépendance totale. C'est l'un des grands succès de la construction communautaire, c'est aussi une puissante incitation à définir ensemble l'intérêt commun et à se coordonner pour l'atteindre, chacun dans son rôle. Réduction des déficits et réformes de structure d'un côté dans certains pays, soutien à la demande interne dans d'autres : coordonner, c'est multiplier nos chances de succès.

Cette approche est sérieuse – la remise en ordre des finances publiques reste un impératif – mais en même temps, elle permet de mieux prendre en compte la croissance. Elle donne une vraie chance aux économies européennes de rebondir. Je note que la décision de la Commission Européenne, la semaine dernière, d'accorder un délai à plusieurs pays en Europe pour qu'ils redressent leurs finances, mais à un rythme qui soit compatible avec le retour de la croissance, est plutôt en ligne avec les principes que je viens d'évoquer. Il y a en tout cas, derrière cette décision, une inflexion majeure que je veux saluer, pour laquelle la France a plaidé, qui prend bien davantage en compte l'impératif de croissance en Europe, dont nous bénéficierons tous.

Je sais qu'elle suscite des interrogations, ici en Allemagne : je les comprends, je veux y répondre. Nous avons, évidemment, beaucoup parlé de cela en amont avec Wolfgang Schäuble. Je le remercie de son écoute, de sa compréhension : il sait, comme la chancelière Angela Merkel, que l'Allemagne a besoin d'une France forte, d'une France qui réussit, il sait aussi que nous réformons notre économie, notre société pour y parvenir. Ce délai de 2 ans maximum décidé par la Commission européenne, n'était peut être pas, sans doute pas même, la position spontanée de l'Allemagne. Mais, je veux vous assurer que cette souplesse, ce recul de l'austérité, n'est pas pour nous, pour le Président de la République et pour le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, une incitation au relâchement ou à la paresse : nous poursuivrons notre effort de réduction des déficits structurants, de

maîtrise des dépenses publiques. Comme Ministre de l'économie et des finances, j'en suis le garant. La France est un pays sérieux, qui mène une politique crédible : nous n'y renoncerons pas !

Il y a un deuxième chantier sur lequel la croissance et l'avenir de la zone euro se jouent, et sur lequel à mes yeux le couple franco-allemand doit être moteur : c'est celui de l'Union bancaire.

Qu'est-ce que l'Union bancaire ? Dans sa dimension financière, il s'agit d'un ensemble d'outils pour mieux anticiper, contrôler et gérer les risques, et empêcher qu'une crise financière ne devienne une crise budgétaire puis une crise économique. Elle repose sur plusieurs piliers : la supervision intégrée, qui sera une réalité dans moins d'un an, mais aussi un instrument de recapitalisation directe des banques par le MES dans les Etats fragiles, le renforcement de la garantie des dépôts, des règles harmonisées sur la prévention et la résolution des crises bancaires et, pour finir, une autorité intégrée chargée de les appliquer.

Mais il y a une deuxième dimension, plus « économique », à l'Union bancaire. On rejoint là ce que je disais il y a quelques instants sur la croissance : l'Union bancaire doit permettre de recoller les morceaux d'un système financier européen qui est aujourd'hui atomisé, au détriment de l'économie réelle. Comment se traduit, concrètement, cette fragmentation ? Eh bien, aujourd'hui, une PME italienne n'a absolument pas la même capacité de développement qu'une PME allemande, parce qu'elle paie beaucoup plus cher son financement. En clair, de nombreuses entreprises ne tirent pas bénéfice des taux d'intérêt très bas pratiqués aujourd'hui en zone euro – je rappelle que des taux bas favorisent l'investissement et donc le développement des entreprises et la croissance – en raison de la fragmentation financière. L'Union bancaire doit aider à remédier à cette situation. Elle est donc un chantier très concret, d'abord au bénéfice des épargnants, du financement des entreprises de la zone euro, et de la croissance.

Enfin, et je m'arrête là, nous avons besoin de nouveaux instruments pour soutenir la croissance en zone euro et compléter un volet « solidarité » encore largement atrophié en son sein :

- **Wolfgang Schäuble connaît mes positions** ; Cela pourrait passer par une capacité budgétaire propre à la zone euro, distincte du budget des 27 et financée sur des ressources autonomes. Elle permettrait ainsi de financer des actions dans les domaines clés de la protection sociale et de la compétitivité, et elle aurait une véritable fonction de stabilisation macroéconomique. Cette

capacité budgétaire pourrait aussi servir de base, à terme, à l'émission de dette en commun dans la zone euro.

- **Enfin, notre action politique devrait trouver un prolongement logique dans le renforcement du contrôle démocratique des décisions prises pour la zone euro.** Le modèle actuel fonctionne mal, et nos citoyens ne le comprennent pas. Je suggère donc que le Parlement européen constitue en son sein une commission des membres élus par les citoyens de la zone euro, pour jouer un véritable rôle de co-législateur dans la définition de la politique économique en zone euro, aux côtés de l'Eurogroupe. Les Parlements nationaux devraient également être informés et associés de façon plus transparente, afin de prendre toute la mesure des intérêts communs que nous partageons en zone euro. Mais il faudra aussi à moyen terme incarner le rôle de l'exécutif de la zone euro dans un «Ministre », chargé de la politique économique et financière et de la gestion de ces nouveaux instruments, qui doit pouvoir affronter la sanction du vote populaire.

Mais la priorité immédiate doit être d'engranger un maximum de résultats, dans le champ économique, pour retrouver l'adhésion et la confiance des citoyens européens, pour que l'Europe apparaisse comme une solution et non pas comme une menace, comme un espoir et non comme une punition.

Quand nous aurons fédéré de nouveau autour du projet communautaire, grâce à des résultats économiques tangibles – je pense au premier chef à une croissance plus forte, à une réduction du chômage, à commencer par le chômage des jeunes - , le soutien des peuples européens, alors nous aurons atteint le degré de maturité nécessaire pour faire évoluer nos institutions et nos Traités. C'est l'une des conclusions que Jean Monnet tirait dans ses Mémoires : *« C'est au fur et à mesure que l'action des Communautés s'affirmera que les liens entre les hommes et la solidarité qui se dessinent déjà se renforceront et s'étendront. [...] Les réalités elles-mêmes permettront de dégager l'union politique. L'idée est claire : l'Europe politique sera créée, le moment venu, à partir des réalités ».*

Cette idée, cette conception, était au cœur de la démarche des « pères fondateurs » qui ont créé notre Europe, fondée, ne l'oublions jamais, sur la réconciliation entre nos deux pays. Elle n'a pas perdu son actualité, sa profondeur. Je la fais mienne.

Contacts presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01.53.18.40.82